



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignement agricole

Question écrite n° 75929

Texte de la question

M. Lionnel Luca appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur l'application des dispositions prévues par la loi du 31 décembre 1984 à l'intention des lycées agricoles privés sous contrat. En effet, il y aurait un écart des plus importants (plus de dix millions d'euros) entre le montant des subventions de fonctionnement prévues et les sommes effectivement versées. Il lui demande quelles mesures il a prises afin d'appliquer effectivement la loi visant à subventionner ces associations.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75929

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2002, page 2450